

# La CGT alerte l'ensemble des salariés...



Les négociations en cours sur la sécurisation de l'emploi confirment les réelles intentions du Medef de mettre à mal le code du travail et les conventions collectives de branches.

Au nom de la compétitivité le Medef utilise la crise pour tenter d'imposer une véritable régression sociale pour l'ensemble des salariés.

Les mêmes méthodes ont été utilisées dans des pays comme la Grèce, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, qui fragilisent le CDI et permettent « des dégraissages » massifs des salariés dans les entreprises.

Dans un moment de désindustrialisation massive où le taux de chômage ne cesse de s'amplifier (2500 de plus chaque jour), un accord comme celui-ci plongerait dans l'extrême précarité des millions de salariés de notre pays.

L'accord voulu par le Medef, c'est :

- *Plus de flexibilité ;*
- *L'arrêt du CDI tel que nous le connaissons aujourd'hui ;*
- *De nouvelles procédures simplifiées pour les licenciements économiques ;*
- *Raccourcissement des délais des plans dit « sociaux » ;*
- *Limitation à 12 mois au lieu de 5 ans de salaires pour demander réparation aux prud'hommes ;*
- *Possibilités d'un motif de licenciement imprécis ;*
- *Obligation d'accepter un nouveau poste s'il est situé à moins de 50 KM ou 1h30 de trajet.*

Nous sommes loin des discours de campagne concernant la réponse immédiate aux urgences sociales.

## En ce qui concerne le calendrier des négociations :

Le Medef a annulé la réunion du 13 décembre et annonce une négociation conclusive les 19 et 20 décembre.

Plusieurs syndicats ont fait savoir qu'ils étaient prêts à discuter des aménagements de cet accord, et s'il était signé, celui-ci servira de point d'appui pour le gouvernement dans le débat parlementaire.

**Face à cette situation la CGT refuse de négocier l'austérité pour les salariés. Elle décide d'alerter largement l'ensemble des salariés sur le contenu de ces négociations qui vont influencer directement sur leurs vies quotidiennes.**

Nous appelons l'ensemble des salariés avec les syndicats d'entreprises d'intervenir ensemble en direction des employeurs et du Medef pour faire entendre leurs revendications dans les négociations.